

**ADMINISTRATION COMMUNALE
DE COURCELLES**

Rue Jean Jaurès, 2
6180 Courcelles
071/46.69.60.
www.courcelles.eu



Cabinet du Bourgmestre

Votre correspondante :
Cathy Van Thuyne
Tél. : 071/46.69.68.
Fax. : 071/46.69.74.
cathy.vanthuyne@courcelles.be

8110

Fédération Syndicale des Métallurgistes des
Provinces de Liège-Luxembourg
A l'attention de Madame, Monsieur le Secrétaire

Place Saint-Paul, 9
4000 LIEGE

Courcelles, le 7 novembre 2011

N/Réf. : AS/CH/cv/2011-617

Madame, Monsieur le Secrétaire,

Le Conseil communal de Courcelles, réuni en séance le 31 octobre 2011, a approuvé, à l'unanimité, la motion de soutien rédigée à la suite de la décision du groupe ArcelorMittal de fermer la ligne à chaud de Chertal.

Nous vous communiquons, en pièce jointe, l'extrait conforme du registre aux délibérations du Conseil communal.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Secrétaire, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Par le Conseil,

Le Secrétaire communal,

Claude HENRY

Le Bourgmestre,

Axel SOEUR

COMMUNE DE COURCELLES

Province de Hainaut

(6180)

Arrondissement de Charleroi

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal.

Séance du Conseil communal du 31 octobre 2011

PRESENTS : MM. SOEUR, **Bourgmestre-Président**
LEMOINE, KRANTZ, RICHIR, **Echevins** ;
PAYEN ; **Président du CPAS**
QUERIAT, TANGRE, NOUWENS, RICHARD, CLERSY, DAMINET, MEUREE, COPPIN, GOFFIN,
PETITJEAN, BUDA, PETRE, AMICO, GODEAU, KAIRET, HAMACHE, **Conseillers** ;
HENRY, **Secrétaire communal.**

Service : Cabinet du Bourgmestre

OBJET N°18 : Motion de soutien suite à la décision d'Arcelor-Mittal de fermer la ligne à chaud de Chertal.

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique,

Vu l'annonce du groupe Arcelor-Mittal de sa décision de fermer la ligne à chaud de Liège-Chertal,
Vu l'impact que cette décision aura sur les travailleurs concernés et sur la Région,

DECIDE, à l'unanimité :

1. D'approuver la motion ci-dessous.
2. De transmettre copie de la présente :
 - Au groupe Arcelor-Mittal,
 - aux organisations de travailleurs,
 - aux Ministres régionaux et fédéraux concernés,
 - à la presse.

« Le Conseil communal de Courcelles a pris connaissance via les médias de la fermeture brutale de la phase à chaud liégeoise décidée de façon unilatérale par le groupe Arcelor-Mittal. Le Conseil déplore le peu de considération dont a fait preuve le groupe Arcelor-Mittal face aux sacrifices consentis par les travailleurs pour augmenter la productivité au nom du maintien de leur travail. Le Conseil regrette également le peu de considération vis-à-vis de toutes les aides publiques accordées sans réserve par la Wallonie en vue du développement de l'activité sidérurgique à Liège et demande le remboursement intégral de toutes les aides publiques.

Le Conseil communal de Courcelles apporte tout son soutien aux travailleurs touchés par cette mesure qui ressort d'une logique purement financière et non industrielle.

Enfin, le Conseil communal de Courcelles soutient les mesures annoncées par le Gouvernement Régional et le Gouvernement fédéral dans ce dossier. »

Ainsi fait et délibéré à Courcelles, les jour, mois et an que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal
(s) C. HENRY

Le Bourgmestre-Président,
(s) A. SOEUR

Pour extrait conforme :
Courcelles, le 7 novembre 2011

LE SECRETAIRE COMMUNAL,

LE BOURGMESTRE,